

665 186, Tain el Gatonne : Février
1935

Bulletins

rules

12

13

14

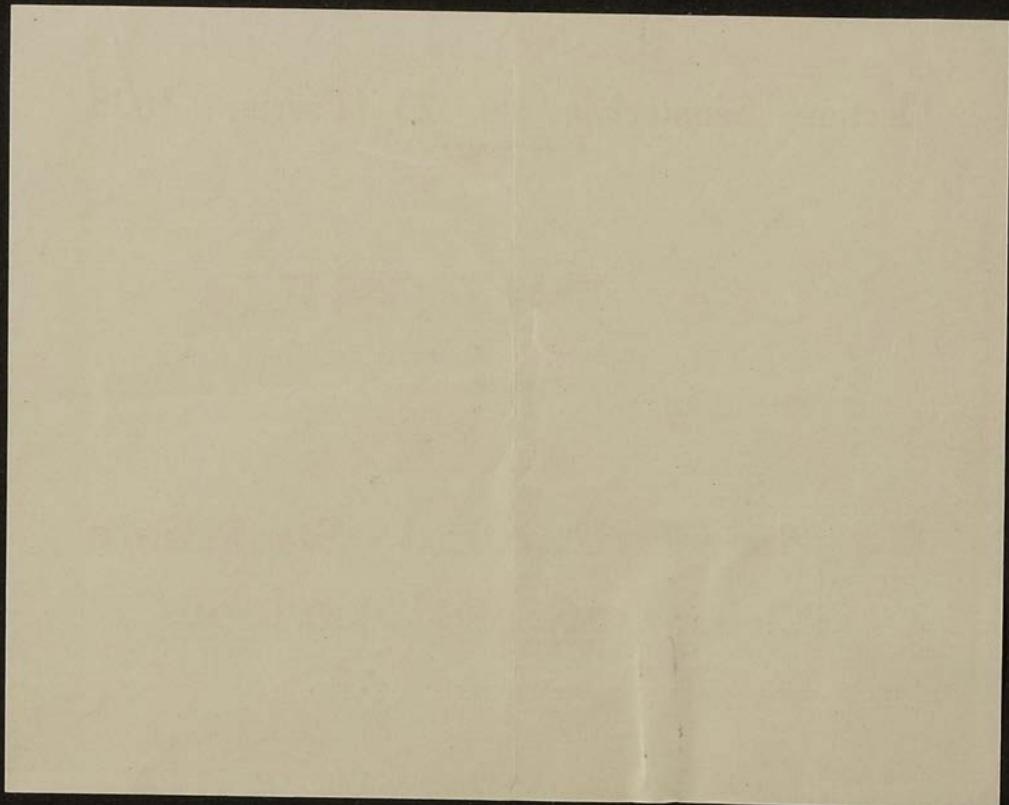
15

Élection Sénatoriale du 24 Février 1935

12/ **Léo PRESSEQ**

Conseiller Général
Maire de Meauzac

**Candidat Radical - Socialiste
et de Défense Agricole**



ÉLECTION SÉNATORIALE

du 24 Février 1935

Léon LAURENT

Maire de Beaumont-de-Lomagne

Candidat du Parti S. F. I. O.

IMP. P. DELMAS. - MONTAUBAN

13/

FIELD

114

République Française



Élection Sénatoriale du 24 Février 1935

15 / **Léo PRESSEQ**

Conseiller Général
Maire de Meauzac

**Candidat Radical - Socialiste
et de Défense Agricole**



Ministère
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel
de
l'Administration Générale

2^{ème} Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 28 Janvier 1935

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. Pressat

élu Sénateur le 24 Janvier 1935
dans le département de Cam. et. Garonne
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^{er} Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875 ;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi ;

3^o La liste d'émargement divisée en trois
carnets distincts ;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de 104 ;

5^o Le procès-verbal des opérations électorales ;

6^o La notice du candidat élu ;

7^o Trois bulletins nuds - une enveloppe

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accusé
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

P^r le Ministre de l'Intérieur
Le Chef du bureau des Affaires Politiques

Monsieur le Président du Sénat.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 24 février 1935,
à Montauban, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent trente cinq, le vingt quatre du mois de février
nous (1) Escudie François, Président
du tribunal de première instance de Montauban, nous sommes
rendu dans la salle du Conseil général à la Préfecture
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de Tarn-et-Garonne
convoqué en vertu du décret du 31 décembre 1934
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Dulaut	(Henri)	, né le 11 mars 1866
M. Delysch	(Jean)	, né le 27 juin 1866
M. Gouget	(Julien)	, né le 12 mai 1886
M. Resigeac	(Alphonse)	, né le 12 avril 1897

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Franciel
(Pierre), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée
par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928
et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des
17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, fixant le mode de
paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi
qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en trois sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre A	à la lettre D	140	électeurs.
2 ^e Section, — D	— L	140	—
3 ^e Section, — L	— V	142	—
4^e Section, —	—	—	—
5^e Section, —	—	—	—
6^e Section, —	—	—	—
7^e Section, —	—	—	—
8^e Section, —	—	—	—
9^e Section, —	—	—	—
10^e Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer le nom et prénoms des présidents et scrutateurs

1 ^{re} SECTION	Président	M. (3) Bhaloupy	Eugène
	Scrutateurs	M. Alazard	Roger
		M. Larroque	Etienne
		M. Bayssière	Maurice
		M. Mondin	Bernard
2 ^e SECTION	Président	M. Vacquie	Alphonse
	Scrutateurs	M. Lalaude	Simon
		M. Régis	Marcel
		M. Gondalma	Marcel
		M. Labal	Maurice
3 ^e SECTION	Président	M. Coulom	Jean Antoine
	Scrutateurs	M. Born	Michel
		M. Miramont	Pierre dit Jules
		M. Dompeyre	Jean
		M. Gayraud	Claude
4^e SECTION	Président	M.	
	Scrutateurs	M.	
		M.	
		M.	
		M.	
5^e SECTION	Président	M.	
	Scrutateurs	M.	
		M.	
		M.	
		M.	

6 ^e SECTION.	Président.	M.
		M.
	Scrutateurs.	M.
		M.
		M.
7 ^e SECTION.	Président.	M.
		M.
	Scrutateurs.	M.
		M.
		M.
8 ^e SECTION.	Président.	M.
		M.
	Scrutateurs.	M.
		M.
		M.
9 ^e SECTION.	Président.	M.
		M.
	Scrutateurs.	M.
		M.
		M.
10 ^e SECTION.	Président.	M.
		M.
	Scrutateurs.	M.
		M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement, doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	140	140	..	..	..
2 ^e Section.....	140	140	..	..	..
3 ^e Section.....	140	141	..	..	..
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	421	421	..	..	..

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptés dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
					M. Presse	M. Roques	M. Laurent	M. Bordaries	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section	140	..	140	..	68	37	18	16				
2 ^e Section	140	..	140	..	70	37	18	18				
3 ^e Section	141	..	141	..	83	83	16	19				
4 ^e Section												
5 ^e Section												
6 ^e Section												
7 ^e Section												
8 ^e Section												
9 ^e Section												
10 ^e Section												
TOTAUX	421	..	421	..	191	127	52	80				

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	422
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	421
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	421

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾ 421

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾ 1

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés 420

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾ 211

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Presseq Léopold	cent quatre vingt onze voix	191
M. Roques Urbain	cent vingt sept	127
M. Laurent Léon	cinquante deux	52
M. Bordaries Ferdinand	cinquante	50
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	un	1

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

~~M.~~ (3) Aucun candidat n'a
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue, ~~été proclamé sénateur~~.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *un* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *douze* heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	140	140	..	..	..
2 ^e Section.....	140	140	..	..	..
3 ^e Section.....	141	141	..	..	..
4^e Section.....					
5^e Section.....					
6^e Section.....					
7^e Section.....					
8^e Section.....					
9^e Section.....					
10^e Section.....					
TOTAUX.....	421	421	..	..	..

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
					M. Presse	M. Rogues	M. Laurent	M. Bordaries	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section	140		140	..	78	47	11	1				
2 ^e Section	140		140	..	74	49	16	1				
3 ^e Section	141		141	..	69	69	11	..				
4^e Section												
5^e Section												
6^e Section												
7^e Section												
8^e Section												
9^e Section												
10^e Section												
TOTAUX	421	..	421	..	217	161	38	2				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits	422
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	421
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	421

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	421
--	-----

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾	3
RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés	418
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	210

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Presseq Léopold	deux cent dix sept voix	217
M. Roques Urbain	cent soixante et une voix	161
M. Laurent Léon	trente huit	38
M. Bordaries Ferdinand	deux	2
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	trois	3

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Presseq Léopold, maire de Meauzac, Conseiller Général
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

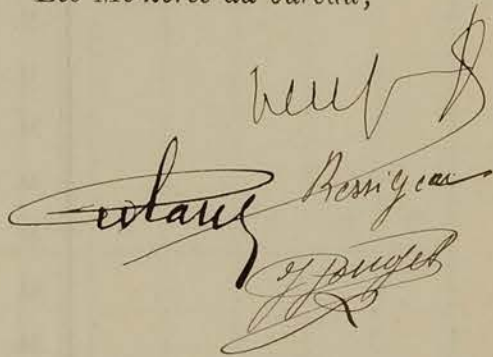
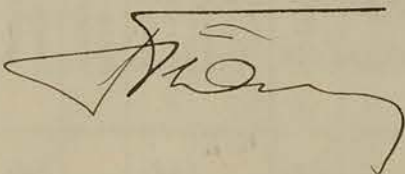
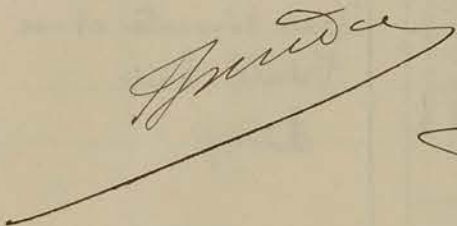
~~Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix huit heures, et qu'il~~
~~serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d~~
~~sénateur restant à nommer.~~

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée
à *seize* heures *trente*

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,



3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est
réunie pour terminer les opérations

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a
été dit ci-dessus ⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres
du bureau ou des sections avaient été
remplacés, il en serait fait mention
ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et
ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section														
2 ^e Section.														
3 ^e Section.														
4 ^e Section.														
5 ^e Section.														
6 ^e Section.														
7 ^e Section.														
8 ^e Section.														
9 ^e Section.														
10 ^e Section.														
TOTAUX.														

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *seize* heures $\frac{1}{2}$ heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

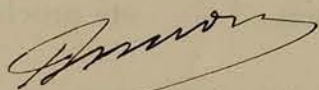
Sous les n°s 6 à 11, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 12 à 15, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

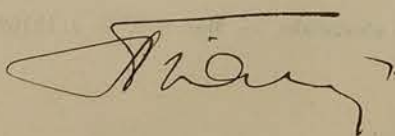
Bulletins trouvés sans enveloppe.....	
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	2
Enveloppes sans bulletin.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	1
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	

~~Enfin, sous les n°s — à —, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :~~

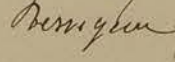
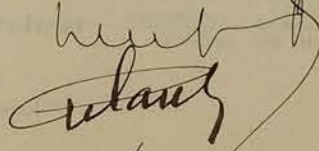
Le Président,



Le Secrétaire,



Les Membres du bureau,



MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 24 février 1938

(2^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	422
Nombre des votants	421
Nombre des suffrages exprimés	418

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Presseg

Prénoms : Léopold

Qualification, profession, etc. : Maire de Meauzac, Conseiller Général

Date de la naissance : 24 octobre 1870

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	217
--	-----

6-366-1, 24467-29, [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Roques Urbain	161
M. Laurent Léon	38
M. Bordaries Ferdinand	2
M.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.	3

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. .	421
---	-----

DÉPARTEMENT
de Tarn-et-Garonne

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Montauban	Paisseran Etienne	a accepté			
	Journie Henri.				
	Harard Auguste.				
	Gaillard Claude.				
	Balis Fernand.				
	Lapieran Charles.		Gineste Jean	a accepté	
	Belbreil Louis.		Lescure Daniel.	d.	
	Pelpech Jean.		Escudier Louis.	d.	
	Paillet Henri.				
	Debant Henri.				
Laudonville	Gaut Edmond.				
	Manavit Elie.				
	Vayssières Jean.				
	Castagné Lucien.		Locoste Eugène	d.	
Lesjac	Lugan Jean.		Maulis David.	d.	
Villemade.	Forest Amédée.		Cuvrie Auguste	d.	
	Gineste Paul.				
Causse	Larrogne André.				
	Millet Vincent				
	Issindou Germain.				
	Rognes Henri.		Monodier Zol.	d.	
	Paillet Henri.		Puchot Henri.	d.	
	Bonnhaure Alexandre.				
	Taulières Léon.				
	Dejean Didier.				
	Belhuet Michel.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Carpac.	Crusteils Jean.	a accepté	Pellreil Louis	a accepté.	
Carpicch.	Blanchard Edouard	-d-	Deramond Augustin	-d-	
Lavaurotte.	Blanchard Claude		Delord Sylvestre.	-d-	
	Laffargue Louis.				
Mirabel.	Valmarq Henri.		Privot Jean.	d.	
	Broc Gabriel.				
Monteils	Sabatier Jean Marie		Chambers Paul.	d	
	Sabatier Louis.				
Réalville.	Fort Roger.		Lafar Antonin.	d	
Saint-Cirq	Bouisset Camille		Peres Lyprien,	d	
Saint-Georges	Deramond Jean		Cavaillé Simé.	d.	
	Pélieu de Pausas				
Saint-Vincent	Gardes Albert.		Boje' Germain.	d.	
	Larney René.				
Lezignan	Solomiac Urbain.		Malavelle Edouard.	d.	
	Deramond Emile.				
	Bessède Jérémie				
	Bis Edouard.				
	Bach Maximin.				
	Bis Henri.		Vaustier Auguste.	d.	
Carpas.	Fraisse Alain.		François Léon.	d.	
	Gaspar Celestin.				
	Rau Jean Louis.				
	Rodolphe Roger.				
	Vidailhas Firmin.				
	Monerques Edouard.		Pechbert Alfred.	d.	
Espinas.	Laborie Clotaire.				
Lacapelle-Livron	Ramond Hippolyte.		Cazes Jean André	d.	
Loze.	Sarremejeanne Louis.		Ponnadien Jean P.	d.	
Maubillac.	Vassie Jean Marie		Languac Celestin	d.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Duflargues	Costes Léon.	a accepté.	Rigal Germain.	a accepté.	
	Vidal François.	d.			
Saint-Prajet	Astous Emile.		Boyer René.	-d-	
	Ramond Jean.				
	Déoux Julien		Flamens Jean M.	-d-	
Grisolles.	Petit Louis.				
	Rey Jean-Marie.				
Bessens.	Granis Henri.		Saint-Amans Pierre	-d-	
	Bendégas Pierre				
Campesat.	Griès Jean.		Ubalys Eugène	-d-	
Canals.	Taussières François		Lamoureux Célestin	-d-	
	Alazard Roger.		Toulouse Antoine	-d-	
Pieupentale	Bénassac Emmanuel				
Fabas.	Nègre Justin.		Ferran Adrien.		
	Lambert Jean Jacques				
Labastide St-Pierre	Louis		Pradines Martial.	-d-	
	Brodens Emile				
Montégut.	Pons Jean Baptiste		Michel Paul.	-d-	
	Fauré Antoine				
Nohic.	Chaubard Henri		Delbort Antoine	d.	
Orgueil.	Verdier Cyprien.		Latreille Antoine	d.	
	Gloris Félix				
Pompiègues.	Roudès Mathieu		Barrière Antoine	d.	
	Larroque Jean Médard				
	Lahus Valentin				
	Issanchon Edouard.		Grison Jean.	d.	
Lafrançaise	Ressigeac Théron		Banton Blaise	d.	
	Larny Emile				
	Gouget Julien				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
P'Honor-de-Cas.	Baraie Eugène. Brousse Honoré.	a accepté d.	Cruzol Edmond	a accepté	
Montastruc.	Bazouls Léon.		Gantil René.	d.	
Piguecces	Franceries Jean.		Gayla Jean.	d.	
Malicieres	Bonnet Alain. Miquel Jean-Marie.		Roux François	d.	
Stutzy.	Lafay Gabriel. Phatin Henri.		Berramond François		
Labarthe.	Calvet tristie Lahuc Cyprien.		Delfau Marcelin	d.	
Puycornet.	Ponies François. Garrigues Jean.		Delpuch Julien	d.	
Vazillac	Soulrie Ernest. Saint-Romas Alfred.		Guy Jules	d.	
Monclau-de-Quercy	Fauré Louis. Monestie Clément		Gilet Paul Elie	d.	
	Lades Pierre.				
Bruniquet.	Lalande Simon. Régis Marcel.		Vilade Henri.	d.	
Genèbrières	Delmas Ernest.		Pages Grégoire	d.	
Puygaillard.	Baussyère Maurice		Briay Jean	d.	
la Sabotière-Belmontet	Thibert Edmond. Lafay François		Cavaille Prosper	d.	
	Laurien Philippe.				
Montech.	Alta Jean. Roux Jean.		Cazals Joseph.	d.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bressols.	Cassan Pierre	a accepté	de Luraz Joseph.	a accepté	
	Ginestet Edouard.	d.			
Escataleus	Foursade Jean.		Rogues Victor.	d.	
	Andrieu Raymond				
Finhan	Tessier Solier Pierre		Bitheran Michel	d.	
	Larnaudie Jacques				
Lacourt St-Pierre	Lafage François		Jargou Elisee	d.	
	Viguie Marcelin				
Lavilledieu	Labat Maurice.		Lasquignes Auguste	d.	
	Besse André				
Montbartier	Castelman Pierre		Raynal Noël	d.	
	Espéron Pierre				
Montbeton	Clément Achille		Lescure Clément.	d.	
	Sirac Maurice				
St-Parguier	Bachala Henri		Julia Pierre	d.	
	Andral André				
	Gros Germain				
Montpezat-de-Quercy	Petit Xavier		Hébrard Pierre	d.	
	Derrancourt Adrien				
Labastide-de-Penne	Calvet Raymond.		Clavel Antoine	d.	
Lapeuche	Becais Jean.		Jaquet Gabriel	d.	
Montalzat	Escauzailles Paul		Méravilles Jean Pierre	d.	
	Laura Germain				
Montferrand	Lafargue Elie		Robert Antoine	d.	
Puy-laroque	Loupas Laurent		Cavaille Jean Marie	d.	
	Ailhauste Louis				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Rey Alfred	a accepté			
Nègrevalisse	Gibert Léon	d.	Lombard Jules	a accepté	
	Maurières Aristide	d.			
Albiac	Baissières Jean	d.	Guy Albert.	d.	
	Gammes François	d.			
Bionhe	David Louis	d.			
Pazals	Roumiquie Jules	d.	Salacrau Jean.	d.	
	Cante Adolphe		Donnadieu Hubert	d.	
Montrecaux.	Loujan Félix		Soulié Fernand.	d.	
	Vignardou Gustave				
S ^t Etienne de Tuluze	de Séverac Guy.		Paga Justus	d.	
	Balat Antoine				
Viassac	Blancquière Jean		Favard Gaston	d.	
	Belpêche Antoine				
	Bez Edouard				
	Méni Célestin				
S ^t Antonin	Donnadieu Emile		Louche Adrien	d.	
	Penavaire Urbain		Bessède Gustave	d.	
	Barbier Théodore				
	Kalade Abel.				
Castanet	Dintilhac Elie		Lombard Gabriel	d.	
	Rivière Albert.				
Feneprats.	Védelhe Valentin		Palayrat Léopold	d.	
	Bes Paul				
Girals	Alau Léon.		Triches Gaston	d.	
	Bouquette Elie				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Mercadier Léon	a accepté			
Lagnézie	Targuebaire Germain	- d -	Bancaules Germain	a accepté	
Parisot	Béteille Pierre				
	Marie Gilbert		Esanciel Benjamin	- d -	
Varen	Delrieu Paul				
	Méris Camille		Roux Germain	- d -	
Verfeil	Vignier Ulisse		Burand Elie	- d -	
	Mourgues Philippe				
	Plamens Alexandre				
Verden-sur-Garonne	Majorel Etienne		Bousquet Jean Marie	- d -	
	Lescure Maurice				
Tucanville	Lagarde Antoine		Jourdanet Auguste	- d -	
	Champani François				
Beaumont	Dargassier Julien		Claret Jules	d.	
Bouillac	Larode Jean		Bisat Mathieu	d.	
	Tournie Hugues				
Bouret	Papuis Pierre		Mathieu Victor	d.	
	Pétignat Henri				
Camberanger	Capmartin François		Méris Joseph	d.	
Ubas Grenier	Mouchet Jean-Marie		Pitorze Joseph	d.	
	Gisot François				
Saint-Laud	Vignolles Mathieu		Granie Jean	d.	
	Granie Charles				
Savenès	Capmartin Barthélémy		Vignat François	d.	
	Labsone Jean				
Villebrunies	Coulon Auguste		Abeichon Antoine	d.	
	Naty Olivier				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Carbarien	Saulie' Firmin	accepté	Ligon Pierre	accepté	
Reynies	Soussirac Pésire	d.	Desprats Jean		
	Esquie' Henri	d.			
St-Nauphary	Saumate' Julien	accepté	Bourdoule Etienne	d.	
	Maltrat Germain				
Varennues	Vacquie' Alphonse		Bandy Jean	d.	
Verlhac-Ferrou	Séguir Casimir		Manguie' Jean	refusé.	
	Manguie' Antoine	refusé			
	Flamens Joseph	accepté			
	Besiers Faustin	- d -			
	Mary Adrien				
	Algayres Lucien		Bonnemort Jean	accepté	
Castelsarrasin	Badens Pierre		Verdier Jean Guillaume	- d -	
	Boursiac Guillaume				
	Dumous Germain				
	Lautard Pierre				
	Redon Alfred				
Albessolle Lagarde	Carla Jean		Bourdoule Jean	d.	
Barry d'Islemade	Marty Germain		Pédusan Mathieu	d.	
Les Barthes	Lacassagne Antoine		Lemaury Joseph	d.	
	Méris Alfred				
Labastole St-Temple	Misamand Pierre dit Jules		Born Hugues Michel	d.	
	Born Michel				
Meauzac	Dangeyre Jean		Chalie' Eugène	d.	
	de Monbrison Jacques				
Swillas	Tenaud Jean Julien		Duponty Antoine	d.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Danzac	Astorg Raymond	a accepté	Bougeat Julien	a accepté	
	Belpach Jean Joseph	d.			
	Hébrard Heide		François Désiré	d.	
Dunes	Andrien Armand				
Merles.	Lanes Omer		Guibal Pierre	d.	
Le Pin.	Pujol Antoine		Laumet Frédéric	d.	
St Pierre	Moncouet Edmin		Pucasse Constant	d.	
St Louis.	Berget Elie		Lassaigne Camille	d.	
	Bucan Thidé				
St Michel	Tissier Etienne		Perire Roger	d.	
	Tournayre Eugène				
Listels	Maynard Louis		Gaut Elai	d.	
	Laurent Léon				
	Salat André				
	Bélin Henri		Vidal Jean	d.	
	Barran Emile		Cayre Elai	d.	
Beaumont de Lomagne	Lautiade Edouard				
	Faure Jean-Marie				
	Laffargue Auguste				
	Culé Pément				
	Pugès Jean-Marie				
Auterive	Quilché Adrien		Desat Paul	d.	
Belbèze	Busquet Edouard		Thibaut Frédéric		
Le Cause	Lauré Henri		Lauvignas Hippolyte	d.	
Cumant.	Larrieu Ernest		Dalles Henri	d.	
Escazeaux	Destarac François		Quilché Henri	d.	
Esgrasac	Canteloup Auguste		Perilhac Zacharie	d.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Faudos	Boubee Joseph	a accepté	Long Denis	a accepté	
	Hugon Victor	-d-			
Jarès	Lamarque Fernand		Loureilhac Léon	d.	
Jimat	Dumouch Edouard		Raujean Henri	d.	
Glatus	Dupuy Félix		Cassaigneau Albart		
Joas	Bouziguac Paul		Bagne Célestin		
Lamothe-Cumont	Ambal Pierre		Cassaigneau Paul		
Larraspe	Guiraud Alphonse		Brunet Camille		
	Mirameau Paul				
Marignac	Taugiac Jean-Marie		Davant de Lvaire		
Maubec	Bayron Edmond		Canère Albéric		
	Trempant Eugène		Vincent Antelme		
Péguac	Lagarde Edouard				
Vignerot	Larthe Antoine		Ludibert Jean		
	Bories Albert		Grausson Amédée		
Bourg-de-Vie	Alazet Marcelin				
	Ferrade Alexandre		Raimond Héloïse		
Brassac	Lathie Albert				
Faurand	Vidal Ludovic		Lacombe Aurélien		
Lacour	Combelles Elie		Carrie Bernard		
	Paganelle Albert				
Miramont-de-Juncq	Pachard Germain		Delprepsan Elie		
	Flourens Jacques				
St Nazaire de Valentin	Lacoste Marc		Clavel Emilien		
Touffailles	Treigan Jean		Toussaint Félicien		
	Raoual Edmond				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lauzerte	Lagard Paul	a accepté			
	Hyacinthe René	d.	Bolaud Antoine	a accepté	
Bailloc	Sauluadan Antoine				
	Salleveilles Antoine		Brichaud Eyprien	d.	
Pages Mandouard	Laborie Paul.				
	Bessignas Pierre.		Trual Paul	d.	
	Causton Germain				
Purfort.	Fontaine Louis.		Mazères Alexis.	d.	
	Brugères Marius.				
Montagnudet.	Pauty Casimir.		Méric Jean.	d.	
Montbarla.	Dalgué Léonce		Dellac Paul.	d.	
S ^t Mary de Pellagal.	Méric Ernest.		Brugel Elie.	d.	
	Bord Paul.				
S ^{te} Juliette	Libeau Louis.		Lacombe Auguste	d.	
Lauveterre	Larogue Etienne		Paubanes Auguste	d.	
Treijals	Brugel Julien		Anteserre Alfred	d.	
Larib.	Boé Antoine		Mouchet Jean	d.	
	Tourrettes Cyrille				
Asques.	Bonjean Maurice		Larraud Frédéric	d.	
Balignac	Peyrout Aristide		Pujol Jean-Marie	d.	
Bardigues.	Planade Ludovic		Traillhe Léopold.		
Cartera-Bouzet.	Delassus Pierre		Dugny Joseph.		
Gensac	Dugny Louis.		Dabasse Charles		
Gramont	Villemeur Jean Paul		Laubestre Henri.		
Lachapelle	Combes Amédée		Nobly Laurent.		
Mansonville	Mailley Frédéric		Costex Léopold		
	Caudebat Sylvain				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marsac.	Barthe Pierre	a accepté.	Treuilhe Plémeud	a accepté.	
Caumussou.	Dabasse Hector.		Dupont Noël		
Moutgaillard.	Courtege Eugène		Peytan François.		
Puyas.	Cadet Elie		Téchine Adolphe.		
Puygaillard.	Moussaron Jean Marie		Lubile Gabriel.		
S ^t Jean du Buzot	Dauréjat Louis		Vergnes Hubert.		
	Bach Antoine Armand				
	Delthil Urbain.				
	Francois Louis.				
	Lacoste Alban.		Rigail François	d.	
Moissac.	Bessayre Etienne		Delthil Jean	d.	
	Durand Antoine				
	Cussy Auguste				
	Maura Emile.				
	Garnic Marcel.				
Bandon	Dauzedore Edouard		Nègre Elie	d.	
	Dasserre Guillaume				
Lizac	Saintemarie Frédéric		Mauray Sébastien	d.	
	Gibrac Adrien.				
Calause	Miramande Plémeud		Chadras Henri	d.	
	Barbe Yvan.				
Montesquieu	Vaugayrede Raymond		Féau Jean.	d.	
	Balat Joseph.				
S ^t Paul d'Espis	Chaloupy Pierre		Mauray Maurice		
	Columbie Emile				
S ^t Vincent Lespinasse	Bayer Adolphe		Gary Joseph.	d.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montaigne de Guersy	Barnet Augustin	a accepté.	Lasjunies Joseph.	a accepté.	
	Houlet Marc.				
	Albagues Paul				
Belvèze.	Lasjunies Théophile		Lestrade Marcel	d.	
Roquecor.	Décaunes Anatole		Raynal Aymard.	d.	
	Duthil Gabriel				
St-Amans du Pech.	Limard François.		Pérenq Eli	d.	
St-Beauzeil	Barjon Thomas.		Bamondon Auguste	d.	
	Vigouroux Sébastien				
Valeilles	Bordes Jean.		Ginauillas Lucien		
	Calvit Auguste				
St-Nicolas-de-la-Grave	Lassere Bernard.		Bila Maurice		
	Duchayne Marcel				
Angerville	Maynard Martial		Canetpreil Marcel.		
Castelferrus	Andral Louis.		Duguy Jean Pierre		
	Lafaque Firmin				
Castelmagnan	Labausse Daniel		Coreau Germain		
	Duguy François.				
Caumont	Dubernat Camille		Gaugues Frédéric		
Cordes-Tolosannes	Gauguy Guillaume		Ancusous James		
Cantures.	Dubord Edouard.		Bilheries Eugène.		
Fajolles	Badens André.		Ignace Marius.		
	Laparra Jean				
Garganvillar	Messegué Auguste		Redon Roger		
Labourgade	Dubor Georges		Campaing Jean.		
Lafitte	Baudounet Etienne		Cassaigneau Henri		
Cartain	Lapeyre Pélésin		Belmat Félix.		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
1 ^{re} Aiguay	Baudouet Étienne	a accepté	Laffont Joseph.	a accepté	
2 ^{de} Arrouma.	Calrol Albain	- d -	Laverque Antoine	d.	
	Guinas Joseph.				
	Baylet Jean				
	Pauzols Arnaud.		Castagné Emile	d.	
Valence.	Cartier François		Bezaubet Camille	d.	
	Andrieu Jacques				
	Castanet Jean.				
	Méic Gaston.				
Castelsagrat	Saget Emmanuel.		Courteau Hubert.	d.	
Espalais.	de Bernardi Pierre		Bénéch. Joseph	d.	
Gasques.	Caussat Louis.		Kiejelise Eli	d.	
	Aradel Louis.				
Golfech.	Hennan Jean.		Maque Louis	d.	
Gaudanville	Géris Alfred.		Maisonnewe Albay	d.	
	Mondiz Bernard.				
Lama gisterre	Billa Guillaume		Labrunie Amer	d.	
Montjoi	Capmas Jules Antoine		Erannie Antoine	d.	
Peruille	Delboubles Jean.		Messines Emile	d.	
Pommere	Bugères Léon.		Raubert Ferdinand	d.	
Saint Clair	Bach Paul Heide.		Atje Félia.	d.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Montauban , le 28 janvier 1938 .

[Signature]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Alary Adrien	Délégué de Castelsarrasin	Bonnemort Jean Verdier Jean Guillaume	
2	Alary Marcelin	... Bourg de Visa	Grossier Amédée	
3	Alaux Léon	... Ginac	Arches Gaston	
4	Alazard Roger	... Dieupentale	Toulouse Antonin	
5	Albagues Paul	... Montaigne	Kasjunies Joseph	
6	Algayres Lucien	... Castelsarrasin	Bonnemort Jean Verdier Jean Guillaume	
7	Alla Jean	... Montech	Cazals Joseph	
8	Ambal Pierre	... Lamoignon-Lumont	Cassaigneau Paul	
9	Andral André	... St-Porguier	Julia Pierre	
10	Andral Louis	... Castelferreux	Dupuy Jean Pierre	
11	Andrieu Armand	... Dunes	Tranvé Désiré	
12	Andrieu Jacques	... Valence	Castagné Emile Bezombes Camille	
13	Andrieu Joseph	Conseiller Général de Caylus	..	
14	Aradel Louis	Délégué de Gallech	Isague Louis	
15	Arduin Raymond	... Escatolens	Rogues Victor	
16	Artous Emile	... St-Projet	Boyer Remy	
17	Astorg Raymond	... Dargac	Bourgeat Julien	
18	Attié Adrien	Conseiller d'Arrond. de Caumont	..	
19	Auge Ferdinand	député	..	
20	Aurimond Victor	Conseiller d'Arrond. de Lauzerte	..	
21	Bach Antoine Armand	Délégué de Moissac	Rigail François Belthil Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
22	Bach Maximin	Délégué de Caylus	Vaissières Auguste Franciel Léon	
23	Bach Paul Aleide	... St Clair	Aye' Félix	
24	Bachala Henri	... St Porquier	Julia Pierre	
25	Badens André	... Fajolles	Ignace Cairns	
26	Badens Pierre	... Castelsarrasin	Bonnemort Jean Verchier Jean Guillaume	
27	Balat Antoine	... St Etienne de Tulmont	Paga Justin	
28	Balat Joseph	... Montesquieu	Jean Jean	
29	Balès Fernand	... Montauban	Gineste Jean Rescure Daniel Escudier Louis	
30	Barais Eugène	... l'Honor-de-Bo	Cruzel Edmond	Barais est décédé.
31	Barbe Jean	... Calause	Chadras Henri	
32	Barjon Thomas	... St Beauzeil	Ramondou Auguste	
33	Baron Etienne	député.	..	
34	Barrau Emile	délégué de Beaumont	Vidal Jean Cayri Eloi	
35	Barthe Pierre	... Carsac	Truilhé Clément	
36	Baudoumet Etienne	... Pailte	Cassaigneau Henri	
37	Baudoumet Etienne	... St Aignan	Paffont Joseph Castagne Emile	
38	Baylet Jean	... Valence	Bezombes Camille	
39	Bayssière Maurice	... Puygailhard (Hondar)	Brian Jean Vidal Jean	
40	Bébin Henri	... Beaumont	Cayri Eloi	
41	Bécais Jean	... Lagenche	Jagnot Gabriel	
42	Bellusot Michel	... Caussade	Hercadier Zoël Duchos Henri	
43	Bénassac Emmanuel	... Dieupentale	Toulouse Antonin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
44	Bendiges Pierre	délégué de Camybas	Galy Eugène	
45	Bénét Paul	Conseiller Général de St-Antonin	..	
46	Berges Elie	délégué de St-Loup	Laissaigne Camille	
47	de Bernardi Pierre	... Espalais	Benech Joseph	
48	Bès Edouard	... Caylus	Vaissières Auguste Franciel Léon	
49	Bès Henri	... Caylus	Vaissières Auguste Franciel Léon	
50	Bès Paul	... Feneysrols	Palayrat Léopold	
51	Bésiers Faustin	... Castelsarrasin	Bonnemort Jean Verdier Jean Guillaume	
52	Besse André	... Lavilledieu	Lasquignes Auguste	
53	Bessède Jérémie	... Caylus	Vaissières Auguste Franciel Léon	
54	Bétaille Pierre	... Parisot	Franciel Benjamin	
55	Bez Edouard	... St-Antonin	Sauze Adrien Bessède Gustave	
56	Bilheran Michel	suppléant de Finkhan		en remplacement de Tessié Solier délégué décédé.
57	Billa Guillaume	délégué de Lamagistère	Labrunie Omer.	
58	Biron Ferdinand	Conseiller d'Arrond. de Figeac	..	
59	Blacguères Jean	délégué de Vaissac	Kavarel Gaston	
60	Blanchard Alaide	... Lavaurville	Delord Sylvestre	
61	Blanchard Edouard	... Cayriech	Déramond Augustin	
62	Boé Antoine	... Lavit	Conchet Jean	
63	Boissières Jean	... Albias	Guy Albert	
64	Bonnet Alain	... Colières	Roux François	
65	Bonnet Augustin	... Contreigne	Lasjunies Joseph	
66	Bord Paul	... St-Amans de Pellagal	Brugel Elie	
67	Bordaries Ferdinand	Conseiller Général de la France	..	
68	Bordes Jean	délégué de Valvillès	Ginaillac Lucien	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
69	Bories Albert	délégué de Bourg de Vise	Groussou Amédée	
70	Bory Michel	... Caugac	Chalio Eugène	
71	Boubéi Joseph	... Faudas	Long Denis	
72	Bouissy Camille	... St Cirq	Senes Cyprien	
73	Bounhouse Alexandre	... Caussade	Yercadier Zoël	
74	Bourgeat Adrien	Conseiller Général de Valence	Duchas Henri	
75	Bousiac Guillaume	délégué de Castelsarrasin	Bonnemort Jean	
76	Bauzignac Paul	... Goas	Verdier Jean Guillaume	
77	Boyer Adolphe	... St Vincent des pins	Baqué Célestin	
78	Bezouls Léon	... Montastruc	Gary Joseph	
79	Brodeur Émile	... Labastide St Pierre	Gandil René	
80	Brousse Honoré	... L'Honor de Cos	Pradines Martial	
81	Brugel Julien	... Trejols	Cruzel Edmond	
82	Bugères Léon	... Pommérieux	Autesserre Alfred	
83	Bunnet Antoine	Conseiller d'Arrond. de Carcassonne	Roubert Ferdinand	
84	Bunnet Jean	... d... Montaigne		
85	Bugères Albert	... d... Bourg de Vise		
86	Bugères Marius	délégué de Burfort	Cazères Alexis	
87	Busquet Edouard	... Belbèze	Thibaut Frédéric	
88	Cabiral Albin	... St Arroumes	Savesque Antonin	
89	Calvit Auguste	... St Nicolas de la Grave	Bela Maurice	
90	Calvit Henri	Conseiller Général de Montaigne		
91	Caillard Germain	délégué de Lismont de Lurey	Belyegron Elie	
92	Cadiot Elie	... Puyras	Téchine Adolphe	
93	Caillot Henri	... Montauban	Gineste Jean	
94	Calvet Aristide	... Labarthe	Escure Daniel	
95	Calvet Raymond	... Labastide de Penne	Esquier Louis	
96	Cambédouze Jacques	délégué de Labastide St Pierre	Delfour Marcelin	
97	Candelon Sylvain	... Mansuville	Clavel Antoine	
			Pradines Martial	
			Castex Léopold	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
98	Cauteleoup Auguste	... Esparsac	Sinilhac Zacharie	
99	Capéran Charles	... Montauban	Guinette Jean Lescure Daniel Escudier Louis	
100	Capin Jean	Conseiller d'arrond. de St-Antoine	"	
101	Capmartin Barthélemy	délégué de Savenès	Vignal François	
102	Capmartin François	... Comberouger	Merle Joseph.	
103	Capmas Jules Antoine	... Cantjoi	Fraumie Antoine	
104	Carla Jean	... Albejeuille Lagarde	Bourdouche Jean	
105	Cassan Pierre	... Bressols	de Curzay Joseph	
106	Castagne Lucien	... Lamotte-Lagardolle	Lacoste Eugène	
107	Castanet Jean	... Valence	Castagné Emile Bezombes Camille	
108	Castelnau Pierre	... Montbartier	Baynal Noël	
109	Cassat Louis	... Gargas	Fréjélice Elor	
110	Chalouy Eugène	Conseiller d'arrond. de Valence	"	
111	Chalouy Pierre	délégué de St-Paul d'Espis	Laury Maurice	
112	Chambert Alban	Conseiller d'arrond. d'Auvillar	"	
113	Champie François	délégué d'Aucamville	Fontanet Auguste	
114	Chatin Henri	... d'Arty	Berramond François	
115	Chaubard Henri	... de Nolac	Delboy Antoine	
116	Chameus Alexandre	... Verdun	Bousquet Jean Marie	
117	Chameus Guillaume	Conseiller d'arrond. de Grisolles	"	
118	Clément Achille	délégué de Montbeton	Lescure Clément	
119	Colombie Emile	... St-Paul d'Espis	Laury Maurice	
120	Combelles Elie	... Lacour	Carie Bernard	
121	Combelles Victor	Conseiller général de Colliès	"	
122	Combes Amédée	délégué de La Chapelle	Noby Laurent	
123	Conté Adolphe	... Cazals	Combrail Jules	
124	Correch Maurice	Conseiller d'arrond. de Langon	"	
125	Costes Léon	délégué de Puylagarde	Rigal Germain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
126	Couganeux Joseph	Conseiller d'arrond ^t de Villebrunier	"	
127	Coulon Aimé	délégué de Villebrunier	Abailhon Antoine	
128	Coulon Jean Antoine	Conseiller général de Villebrunier	"	
129	Courtiège Eugène	délégué de Montgaillard	Peytau François Vidal Jean	
130	Courtiade Edouard	" - Beaumont	Carpi Elvi	
131	Coustels Jean	" - Cayrac	Delbreil Louis	
132	Couston Georges	" - Cazes Condrenard	Arnal Paul Rigail François	
133	Cousy Auguste	" - Moissac	Delthil Jean Chambert Paul	
134	Croc Gabriel	" - Montels	Hebrard Pierre	
135	Cros Germain	" - Montpezat	Dupont Noël	
136	Dabasse Hector	" - Caumont	"	
137	Daille Albert	député	"	
138	Dalquier Léonce	délégué de Montclar	Dellac Paul	
139	Dargassies Julien	" - Beaumery	Clavet Jules	
140	Dauréjat Louis	" - St Jean du Bouzet	Vergnes Hubert	
141	Dauty Casimir	" - Montagnudet	Géric Jean	
142	David Louis	" - Bioule	Salacroux Jean	
143	Dayrem Edmond	" - Cambec	Carrière Albéric	
144	Décaunes Pierre Anatole	" - Roquecor	Raynal Aymard	
145	Déjean Didier	" - Caussade	Hercadier Zoël Duclos Henri	
146	Delassus Pierre	" - Castéra-Bouzet	Dupuy Joseph	
147	Delboulbe Jean	" - Perville	Hessines Emile	
148	Delbreil Louis	" - Montauban	Gineste Jean Lescure Daniel Esendier Louis	
149	Delmas Ernest	" - Genébrières	Pagès Irénée	
150	Delpech Antoine	délégué de Vaissac	Favarel Gaston	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
151	Belyech Jean	... Montauban	Gineste Jean Lescure Daniel Escudier Louis	
152	Belyech Jean Joseph.	... Bonzac	Bourgeat Julien	
153	Belrien Paul	... Varen	Rous Germain	
154	Belthil Roger	Conseiller général de Foissac	"	
155	Belthil Urbain	délégué de Foissac	Rigail François Belthil Jean	
156	Béoux Julien	... Grisolles	Clamens Jean-Marie	
157	Béramond Emile	... Ayt-Londs	Malavelle Edouard	
158	Béramond Jean Justin	... St-Georges	Cabaille Aimé	
159	Béramond Adrien	... Contrepezat	Hébrard Pierre	
160	Bekarac François	... Escageaux	Builhé Henri	
161	Bintilhac Elie	... Castanet	Pombard Gabriel	
162	Bongeyre Jean	... Leauzac	Chelie Eugène	
163	Bonnatieu Emile	... St-Antoine	Lade Adrien Besside Gustave	
164	Bouedonne Edouard	... Bandon	Nègre Elie	
165	Bubarry Fernand	Conseiller d'Arrondt de Lant	"	
166	Dubernat Camille	délégué de Caumont	Gourques Frédéric	
167	Dubor Georges	... Labourgade	Compaing Jean	
168	Dubord Edouard	... Cantures	Billières Eugène	
169	Duchayne Marcel	... St-Nicolas de la Grave	Bila Maurice	
170	Ducom Amédée	... St-Loup	Lassaigne Camille	
171	Duilhé Adrien	... Auterive	Diat Paul	
172	Dulaut Henri	... Montauban	Gineste Jean Lescure Daniel Escudier Louis	
173	Dumas Georges	Conseiller général de Lant.	"	
174	Dumont Germain	délégué de Castelsarrasin	Bonnemort Jean Verdier Jean Guillaume	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
175	Dumouch Edouard	... Gimat	Roujean Henri	
176	Duyont Aristide	... Balignac	Pujos Jean Marie	
177	Duyung Félix	... Glarens	Cassaigneau Alban	
178	Duyung François	... Caumont	Gaugues Frédéric	
179	Duyung Louis	... Gensac	Dabasse Charles	
180	Duran Antoine	... Moissac	Rigail François Belthil Jean	
181	Duthil Gabriel	... Roquecor	Raynal Hymanot	
182	Esrouzailles Paul	... Cantalzat	Meravilles Jean Pierre	
183	Espeiran Pierre	... Contbarrier	Raynal Noël	
184	Esquerre Jean Marie	Conseillers d'Arrondissement de Verdun	..	
185	Esquie Henri	délégué de Requiès	Desprats Jean	
186	Falguières Eugène	Conseillers d'Arrondissement de Moissac	..	
187	Fauré Alexis Henri	délégué de Te Cause	Sauvignac Hippolyte	
188	Fauré Antoine	... Nohic	Delboy Antoine	
189	Fauré Louis	... Fonclar	Gilet Paul Elie	
190	Fauré Jean Marie	... Beaumont	Vidal Jean Cayri Elor	
191	Flamens Joseph.	... Castelsarrasin	Bonnemort Jean Verrier Jean Guillaume	
192	Flaurens Jacques	... St Nazaire de Valen...	Plavel Emilien	
193	Foutanis Louis	... Durfort	Mazères Alexis	
194	Forest Amédée	... Villemade	Curie Auguste	
195	Fort Roger	... Réalville	Rafon Antonin	
196	Foucade Jean	... Escataleus	Roques Victor	
197	Franceries Jean	... Piquecos	Cayla Jean	
198	Franceries Louis	... Moissac	Rigail François Belthil Jean	
199	Françiel Pierre	Conseillers d'Arrondissement de Valence	..	
200	Frayssé Alain	délégué de Caylus	Vaissières Auguste Franciel Léon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
201	Frayssinet Marc	Conseiller Général de Beaumont	..	
202	Gailhouste Louis	délégué de Puy-laroque	Cavaille Jean Marie	
203	Garde Jean	--- Bonillac	Disat Mathieu	
204	Gardes Albert	--- St-Vincent	Boye Germain	
205	Garguy Guillaume	--- Cordes Bolesannes	Amoureux Jammes	
206	Garnie Marcel	--- Laissac	Rigail François	
207	Garrigues Jean	--- Puycornet	Delthil Jean	
208	Gayraud Plande	--- Montauban	Delbecq Julien	
209	Gazaniol Achille	Conseiller d'Arrond. de Montauban	Gineste Jean	
210	Gérin Alfred	délégué de Gondouville	Lescure Daniel	
211	Gibert Léon	--- Nequeprelisse	Escudier Louis	
212	Gibrac Adrien	--- Tizac	..	
213	Gineste Paul	--- Tillemade	Combrail Jules	
214	Ginestet Edouard	--- Bressols	Maury Sébastien	
215	Girot François	--- Las Grenier	Gurrie Auguste	
216	Gloris Félia	--- Pompiignan	de Curzay Joseph	
217	Gondalma Marcel	Conseiller d'Arrond. de Montauban	Péroure Joseph	
218	Gouget Julien	délégué de Lafrançaise	Barrière Antoine	
219	Gaugues Julien	Conseiller Général de St-Nicolas	Trissac Jean	
220	Gaut Edmond	délégué de Montauban	Bouton Blaise	
221	Granie Charles Raymond	--- St-Sardos	Gineste Jean	
222	Granie Henri	--- Bessens	Lescure Daniel	
223	Granie Ténée	Conseiller Général de Caussade	Escudier Louis	
224	Granier Georges	Conseiller d'Arrond. de Caylus	..	
225	Guisand Alpinien	délégué de Larrazet	Granie Jean	
			Saint Amans Pierre	
			Brunel Camille	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
226	Hébrard Alcide	--- Dunes	Trouvé Désiré	
227	Herman Jean	--- Golfech	Trague Louis	
228	Howard Auguste	--- Montaulan	Gineste Jean Lescure Daniel Escudier Louis	
229	Hugon Victor	--- Faudos	Long Denis	
230	Hyacinthe René	--- Langerke	Roland Antonin	
231	Issanchou Edouard	--- Lafrançaise	Grisson Jean Banton Blaise	
232	Issindou Gervais	--- Causcade	Mercadier Zéol Duclos Henri	
233	Izonlet Marc	--- Montaigne	Lasjunies Joseph	
234	Jammes François	--- Albias	Guy Albert	
235	Kabal Maurice	--- Lavilledieu	Lasquignes Auguste	
236	Labaysse Daniel	--- Castelmagnan	Cureau Germain	
237	Laborie Clotaire	--- Espinal	Rechiberty Alfred	
238	Laborie Paul	--- Cazes-Mandouze	Arnal Paul	
239	Labrousse Jean	--- Savènes	Vignal François	
240	Lacam Henri	Conseiller d'Arrondissement de Collières	..	
241	Lacassagne Antonin	délégué des Barthes	Lemouzy Joseph	
242	Lacoste Alban	délégué de Moissac	Rigaut François Delthil Jean	
243	Lacoste Marc	--- St Nazaire de Talentane	Clavel Emilien	
244	Lades Pierre	--- Conchar	Gilet Paul Elie	
245	Lafage François	--- Lacourt St Pierre	Garçon Elysée	
246	Lafargue Elie	--- Cantfermiers	Robert Antoine	
247	Lafforgue Auguste	--- Beaumont	Vidal Jean Cayri Elie	
248	Lafforgue Louis	délégué de Mirabel	Prérot Jean	
249	Lafon François	--- La Salvetat-Beaumont	Cuvaille Prosper	
250	Lafon Gabriel	--- Collières	Roux François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement. délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
251	Laforgue Firmin	--- Castelmayran	Causeau Germain	
252	Lagard Paul	--- Lazeret	Roland Antonin	
253	Lagarde Antoine	--- Aucamville	Koustanet Auguste	
254	Lagarde Edmond	--- Sirignac	Vincent Antelme	
255	Lalande Simon	--- Bruniquet	Vilade Henri	
256	Lamarque Firmin	--- Garès	Sauveilhac Léon	
257	Lanes Omer	--- Gerles	Guirbal Pierre	
258	Laparra Albert	Conseiller Général d'Aurillac	..	
259	Laparra Jean	délégué de Garganvillas	Redon Roger	
260	Lapeyre Celestin	--- Montain	Belgrat Félix	
261	Laplace Adrien	Conseiller d'Arrond. Montauban	..	
262	Laplume André	Conseiller Général Nègreval	..	
263	Lamandie Jacques	délégué de Finhan	Bilheran Michel	
264	Larnier Ernest	--- Cumont	Dalles Henri	
265	Larnier Philippe	--- Montech	Cazals Joseph.	
266	Larroque André	--- Caussade	Mercadier J.-L.	
267	Larroque Etienne	--- Sauveterre	Daubanes Auguste	
268	Larroque Etienne	Conseiller d'Arrond. Castelsarrasin	..	
269	Larroque Jean Hédard	délégué de Lapauze	Grissen Jean	
270	Lasjunies Théophile	--- Belvèze	Bouton Blaise	
271	Lasserre Bernard	--- St Nicolas	Leztrade Marcel	
272	Lasserre Guillaume	--- Bondou	Bila Maurice	
273	Latapie Robert	Conseiller Général de Brigue de Léz.	Nègre Elie	
274	Latic Albert	délégué de Brassac	..	
275	Laurent Léon	--- Beaumont	Ramond Héliodore	
276	Lautard Pierre	délégué de Castelsarrasin	Vidal Jean	
277	Lescure Maurice	--- Verdun	Carpi Elie	
278	Lepinasse Marcel	Conseiller Général de Montech	Bonnemort Jean	
			Verdier Jean Guillaume	
			Bousquet Jean Marie	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
279	Libeau Louis	délégué de St-Juliette	Lacombe Auguste	
280	Longon Félix	--- Montreux	Saulie' Fernand	
281	Loubradou Antonin	--- Lauze	Roland Antonin	
282	Lupiac Laurent	--- Puy-laroque	Cavaille Jean Marie	
283	Lugan Jean	--- Lezjac	Moulis David	
284	Majorel Etienne	--- Verdun	Bonsquet Jean Marie	
285	Maltrat Germain	--- St-Nauphary	Baudouin Etienne	
286	Manavit Elie	--- Montaubert	Gineste Jean Lescure Daniel Estudier Louis	
287	Marceillac Joseph	Conseiller Général de Grisolles	"	
288	Marie Gilbert	délégué de Parisot	Franciel Benjamin	
289	Martinet-François	--- Valence	Castagne Emile Bezombes Camille	
290	Marty Germain	--- Barry d'Alençon	Péduran Cathien	
291	Masbou Célestin	--- Caylus	Vaissières Auguste Franciel Léon	
292	Maynard Louis	--- Sistels	Janet Elie	
293	Maynard Martial	--- Angerville	Cantegreil Marcel	
294	Meillon Frédéric	--- Mansuville	Castex Léopold	
295	Mercadier Léon	--- Laquépie	Raucoles Germain	
296	Méric Alfred Jean	Tabastide du Temple	Born Hugues Michel	
297	Méric Camille	--- Varen	Rous Germain	
298	Méric Célestin	--- St-Antonin	Londe Adrien Besside Gustave	
299	Méric Ernest	--- St-Amand de Pellagut	Brugel Elie	
300	Méric Gaston	--- Castelsagrat	Constean Hubert	
301	Messegué Auguste	délégué de Garganvillar	Redon Roger	
302	Millet Vincent	--- Bussade	Mercadier Zoël Duchas Henri	
303	Miquel Jean Marie	--- Holières	Roux François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
304	Miramande Clément	--- Malause	Chadriac Henri	
305	Miramond Célestin	Conseiller d'Arrond. St-Nicolas	"	
306	Miramont Paul	délégué de Tarrazet	Brunet Camille	
307	Miramont Pierre dit Jules	--- Tabastide du Temple	Born Hugues Michel	
308	de Marbrison Jacques	--- Auwillan	Duyrouy Antoine	
309	Moncaet Osmin	--- St-Cirice	Ducasse Constant	
310	Mondin Bernard	--- Lamagistère	Labrunie Omer	
311	Monestie Clément	--- Monclar	Gilet Paul Elie	
312	Monties Louis	Conseiller d'Arrond. Moissac	"	
313	Monchet Jean Marie	délégué du Mas-Gravier	Pitarre Joseph.	
314	Moura Emile	--- Moissac	Rigail François Belkhal Jean	
315	Mourgues Philippe	--- Verfeil	Dumand Elie	
316	Mourrières Aristide	--- Régnepelisse	Loubail Jules	
317	Moussaron Jean Marie	--- Puygaillard (Ravit)	Cubile Gabriel	
318	Nègre Justin	--- Fabas	Ferran Adrien	
319	Norogues Edmond	--- Espinas	Pechiberty Alfred	
320	Nory Olivier	--- Villebrunier	Abelhou Antoine	
321	Nougayède Raymond	--- Montesquieu	Fean Jean	
322	Ories Jean	--- Campsas	Ualy Eugène	
323	Ouli Clément	--- Beaumont	Vidal Jean Carpi Elie	
324	Paganella Albert	--- Lhamont	Delgros Elie	
325	Paillet Henri	--- Causade	Mercadier Zoël Duclos Henri	
326	Paisseran Etienne	--- Montauban	Gineste Jean Lescure Daniel Lescudier Louis	
327	Pelissie du Rauts Gerard	délégué de St-Vincent	Boys Germain	
328	Pénavaire Urbain	--- St-Antonin	Loude Adrien Besside Gustave	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
329	Pétignot Henri	--- Bourset	Calrien Victor	
330	Petit Louis	--- Grisolles	Clamens Jean Marie	
331	Petit Xavier	--- Montpezat	Hébrard Pierre	
332	Plantade Ludovic	--- Bardigues	Truilhé Léopold	
333	Pomès François	--- Puycornet	Delpech Julien	
334	Pons Jean Baptiste	--- Conbégui	Michel Paul	
335	Papis Pierre	--- Bourset	Calrien Victor	
336	Poutausant Louis	Conseiller Général de Montauban	..	
337	Puzos Armand	délégué de Valence	Castagné Emile Bezombes Camille	
338	Protberron Théodore	--- St Antonin	Laude Adrien Bessière Gustave	
339	Presq Léopold	Conseiller Général de Castelsarrasin	..	
340	Pugès Jean Marie	délégué de Beaumont	Vidal Jean Cayri Elai	
341	Pujol Antoine	--- Le Pin	Laumet Frédéric	
342	Quinsac Joseph	--- Valence	Castagné Emile Bezombes Camille	
343	Ramond Hippolyte	--- Lacapelle-Livron	Cazes Jean André	
344	Ramond Jean	--- St Projet	Boyer Remy	
345	Raynal Edmond	--- Touffailles	Toussaint Félicien Bonnemort Jean	
346	Redon Alfred	--- Castelsarrasin	Verdier Jean Guillaume	
347	Regis Marcel	--- Bruniquet	Vlade Henri	
348	Ressayre Etienne	--- Massignac	Rigail François Belthil Jean	
349	Ressigeac Alphonse	--- Lafrançaise	Trissac Jean Bouton Blaise	
350	Ressigeac Pierre	délégué de Cazes & Andenard	Arnal Paul	
351	Rey Alfred	--- Végrepelisse	Lambail Jules	
352	Rey Jean Marie	--- Grisolles	Clamens Jean Marie	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
353	Rivière Albert	Castanet	Lombard Gabriel	
354	Rodolause Roger	Caylus	Vaissières Auguste Franciel Léon	
355	Roques Henri	Caussade	Mercadier Zoël Duclos Henri	
356	Roques Urbain	Conseiller général de Caudan	—	
357	Roudès Cathien	délégué de Pompiignan	Banière Antoine	
358	Roujean Maurice	Asques	Sarraud Frédéric	
359	Roumiquié Jules	Bioule	Salacroux Jean	
360	Rouquette Elie	Ginals	Arches Gaston	
361	Rous Jean Louis	Caylus	Vaissières Auguste Franciel Léon	
362	Rous Jean	Contech	Cazals Joseph	
363	Sabatier Jean Marie	Conteils	Chambert Paul	
364	Sabatier Louis	Réalville	Lafen Antonin	
365	Sahuc Cyprien	Labasthe	Bellour Marcelin	
366	Sahuc Valentin	Lafrançaise	Trissac Jean Bouton Blaise	
367	Saintemarie Frédéric	Lizac	Maugy Sébastien	
368	Saint-Thomas Alfred	Vazerac	Guy Jules	
369	Salat André	Beaumont	Vidal Jean Cayri Eloi	
370	Salvieille Antonin	Bouloc	Brechand Cyprien	
371	Sapet Emmanuel	Castelsagrat	Costeau Hubert	
372	Sarry Emile	Lafrançaise	Trissac Jean Bouton Blaise	
373	Sarry René	Septfonds	Calavelle Edouard	
374	Sarremejeanne Louis	Loze	Donnadieu Jean Pierre	
375	Sartre Antoine	délégué de Vignerou	Audibert Jean	
376	Saumate Julien	S ^t Nazaire	Bourdoucle Etienne	
377	Séguir Casimir	Verlhac-Tescar	Andrieu Anselme	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
378	Serres Pierre	Conseiller d'arrond. Castelnau	---	
379	Serres Théophile	--- d'arr. Lafrançaise	---	
380	de Siverac Guy	délégué de St Etienne de Tulmont	Paga Justin	
381	Simard François	--- St Amans du Pech	Penery Elor	
382	Sirac Maurice	--- Montbeton	Lescuré Clément	
383	Sclomiac Urbain	--- Septfonds	Calavelle Edouard	
384	Soubrie Jacques Ernest	--- Vazerac	Guy Jules	
385	Soulie Firmin	--- Carbarieu	Ligon Pierre	
386	Soulumiac Urbain	Conseiller d'arrond. Nègrepelisse	---	
387	Souza Germain	délégué de Montalzat	Meraville Jean Pierre	
388	Soustrac Désiré	--- Reyrieux	Desprats Jean	
389	Tabert Edouard	--- La Salvetat-Beaumont	Cavaille Prosper	
390	Targuebayre Germain	--- Tagnès	Raucoles Germain	
391	Tauriac Jean Marie	--- Marignac	Durand Sylvain	
392	Tenand Jean Julien	--- Ausillan	Chabé Eugène	
393	Terrade Alexandre	--- Brassac	Ramond Héliodore	
394	Teulieres Léon	--- Caussade	Escadier Zoël	
395	Tissière Etienne	--- St Michel	Duclos Henri	
396	Touge Jean Marie	Conseiller d'arrond. de Beaumont	---	
397	Tournayre Eugène	délégué de St Michel	Scrive Roger	
398	Tournier Henri	--- Montauban	Gineste Jean Lescure Daniel Escudier Louis	
399	Tournier Hugues	--- Bouillac	Diat Mathieu	
400	Tourrette Cyrille	--- Lavit	Couchet Jean	
401	Tregan Jean	--- Touffailles	Toussaint Félixien	
402	Tréport Eugène	délégué de Sérignac	Vincent Antelme	
403	Vacquey Alphonse	--- Varennes	Baudy Jean	
404	Valade Abel	--- St Antonin	Conde Adrien Bessède Gustave	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement . délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
405	Valmary Henri	--- Uzabel	Prévet Jean	
406	Vayssié Jean Marie	--- Canillac	Loupiac Célestin	
407	Vayssières François	--- Canals	Lamoureux Célestin	
408	Vayssières Jean	--- Lamothe-Payolleville	Lacoste Eugène	
409	Vedilhe Valentin	--- Feneysrols	Palaprat Léopold	
410	Vesdier Cyprien	--- Orqueil	Latreille Antonin	
411	Veyrieux Alphonse	Conseiller Général de Castanet	..	
412	Viatge Louis	Conseiller d'Arrond ^t de Condat	..	
413	Vidailhac Fernin	délégué de Caylus	Vayssières Auguste Franciel Léon	
414	Vidal François	--- Puylagarde	Rigal Germain	
415	Vidal Ludovic Joseph	--- Fauroux	Lacombe Aurélien	
416	Vignardou Gustave	--- Contricoux	Soulie Fernand	
417	Vignolles Cathien	--- St Sardos	Granier Jean	
418	Vigouroux Sébastien	--- Valeilles	Ginauillac Lucien	
419	Vignié Marcelin	--- Lacourt St Pierre	Garçon Elisée	
420	Vignier Ulysse	--- Verfeil	Durand Elie	
421	Villemur Jean Paul Elie	--- Gramont	Saubestre Henri	
422	Abrie Lucien	--- Berlhac-Tescou	Andrieu Anselme	délégué et suppléant élus le 1 ^{er} Février à la suite du refus d'accepter leur mission et du suppléant d'accepter leur mission

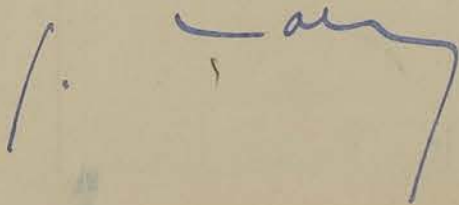
5-363-J. 15156-1932. [6070]

délégué et suppléant
élus le 1^{er} février à la
suite du refus d'inter-
dire et du suppléant
d'accepter leur mission

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Montauban , le 6 février 1938 .



DÉPARTEMENT
de Tarn-et-Garonne

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

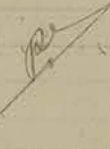
(N° 1 à 140 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 6 février et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

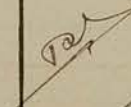
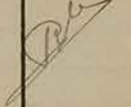
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Alary Adrien délégué de Castelarrain					
2	Alary Marcelin délégué de Bourg. de Vise					
3	Alary Léon délégué de Ginals					
4	Alazard Roger délégué de Dieupentale					
5	Albiques Paul délégué de Montaigu					
6	Algayrès Lucien délégué de Castelarrain					
7	Alla Jean délégué de Montech					
8	Ambal Pierre délégué de Lamothe-Cumont					
9	Andral André délégué de St. Porquier					
10	Andral Louis délégué de Casteferrus					
11	Andrieu Arnaud délégué de Dunes					
12	Andrieu Jacques délégué de Valence					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Andrieu Joseph Conseiller général de Caylus					
14	Aradel Louis délégué de Golfech					
15	Ardouin Raymond délégué d'Escabats					
16	Artous Emile délégué de St-Projet					
17	Astorg Raymond délégué de Donzac					
18	Attie' Adrien Conseiller d'Arrondissement de Caussade					
19	Auge' Ferdinand député					
20	Aurimond Victor Conseiller d'Arrondissement de Lauzerte					
21	Bach Antoine Armand délégué de Moissac					
22	Bach Maximin délégué de Caylus					
23	Bach Paul Alcide délégué de St-Clair					
24	Bachala Henri délégué de St-Porquier	Julia Pierre suffisant de St-Porquier				Bachala Henri est empêché

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Badens André délégué de Fajolles					
26	Badens Pierre délégué de Castelharraïn					
27	Balat Antoine délégué de St Etienne de Culmont					
28	Balat Joseph délégué de Montequieu					
29	Bales Fernand délégué de Montauban					
30	Baraïre Eugène délégué de l'Honor de Cos	Cruzel Edmond suppléant de l'Honor de Cos				Baraïre Eugène est décidé
31	Barbe Yvan délégué de Malause					
32	Barjou Thomas délégué de St Beauzeil					
33	Baron Etienne délégué					
34	Barrau Emile délégué de Beaumont					
35	Barthe Pierre délégué de Marsac					
36	Bauzonnet Etienne délégué de Lafitte					

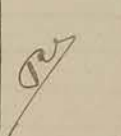
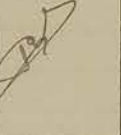
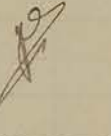
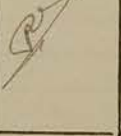
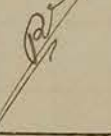
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Baussonnet Etienne délégué de St Aignan					
38	Baylet Jean délégué de Valence					
39	Bayssière Maurice délégué de Puygaillard (Monclar)					
40	Bébin Henri délégué de Beaumont					
41	Bécaïs Jean délégué de Lapenche					
42	Bellurot Michel délégué de Caussade					
43	Bénassac Emmanuel délégué de Dieupentale					
44	Bendéger Pierre délégué de Campsas					
45	Bénet Paul conseiller général de St Antonin					
46	Bergès Elie délégué de St Loup					
47	de Bernardi Pierre délégué d'Espalais					
48	Bès Edouard délégué de Caylus					

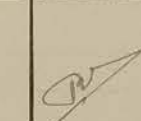
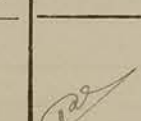
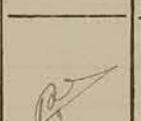
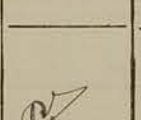
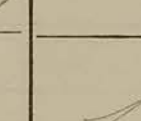
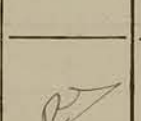
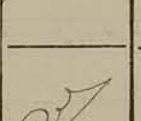
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bès Henri délégué de Caylus					
50	Bès Paul délégué de Fenevrols					
51	Bésiers Faustin délégué de Castelnarrain					
52	Besse André délégué de Larilledieu					
53	Bessède Jérémie délégué de Caylus					
54	Belcille Pierre délégué de Parisot					
55	Bez Edouard délégué de St-Antoine					
56	Bilheran Michel suppléant de Finhan					en remplacement de Tassinier Solier délégué de Lode
57	Billa Guillaume délégué de Lamagistère					
58	Birou Ferdinand conseiller d'arrondissement de Montpezat					
59	Blacquières Jean délégué de Vaissac					
60	Blanchard Alcide délégué de Lavaur					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Blanchard Edouard délégué de Cayriech					
62	Boe Antoine délégué de Larit					
63	Boissières Jean délégué d'Albias					
64	Bonnet Alain délégué de Molières					
65	Bonnet Augustin délégué de Montaigu					
66	Bord Paul délégué de St Amans de Pellagal					
67	Bordaries Ferdinand conseiller général de Lafrançaise					
68	Bordes Jean délégué de Valeilles					
69	Bories Albert délégué de Bourg de Visa					
70	Born Michel délégué de Meuzac					
71	Boubée Joseph délégué de Faudos					
72	Bouissy Camille délégué de St Cirq					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bounhoure Alexandre délégué de Caussade					
74	Bourgeat Adrien conseiller général de Valence					
75	Boursiac Guillaume délégué de Castelharain					
76	Bouznignac Paul délégué de Goas					
77	Boyer Adolphe délégué de St-Vincent-Lespinasse					
78	Bozouls Léon délégué de Montastruc					
79	Brodeur Emile délégué de Labastide St Pierre					
80	Brousse Honoré délégué de St-Honoré-de-Cos					
81	Brugel Julien délégué de Tréjols					
82	Brugères Léon délégué de Pommérieu					
83	Brunet Antoine conseiller d'arrondissement de Montech					
84	Brunet Jean conseiller d'arrondissement de Montaigne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Bruyères Albert Conseiller d'Arrondissement de Bourg-de-Vise					
86	Bruyères Marius délégué de Durfort					
87	Busquet Edouard délégué de Belbèze					
88	Cabirol Albin délégué de St Arroumex					
89	Cabrit Auguste délégué de St Nicolas de la Grave					
90	Cabrit Henri conseiller général de Montaigne					
91	Cachard germain délégué de Miramont de Quercy					
92	Cadeot Elie délégué de Poupas					
93	Caillol Henri délégué de Montauban					
94	Calvet Aristide délégué de Labarthe					
95	Calvet Raymond délégué de Labastide de Penne					
96	Carnbedouze Jacques Louis délégué de Labastide St Pierre					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Candelon Sylvain délégué de Mansonville					
98	Canteloup Auguste délégué d'Esparsac					
99	Capéran Charles délégué de Montauban					
100	Capin Jean Conseiller d'Arrondissement de St Antonin					
101	Capmartin Barthélemy délégué de Savenès					
102	Capmartin François délégué de Comberouger					
103	Capmas Jules Antoine délégué de Montjoi					
104	Carla Jean délégué d'Albefeuille-Lagarde					
105	Cassan Pierre délégué de Bressols					
106	Castagne Lucien délégué de Lamothe-Capdeville					
107	Castanet Jean délégué de Valence					
108	Castelnaud Pierre délégué de Montbartier					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Caussat Louis délégué de Gasques					
110	Chaloupy Eugène Conseiller d'Arrondissement de Valence					
111	Chaloupy Pierre délégué de St-Paul d'Espis					
112	Chambert Alban Conseiller d'Arrondissement d'Auvillar					
113	Champie' François délégué d'Aucamville					
114	Chatin Henri délégué d'Auty					
115	Chaubard Henri délégué de Nohic					
116	Clamens Alexandre délégué de Verdun					
117	Clamens Guillaume Conseiller d'Arrondissement de Grisolles					
118	Clément Achille délégué de Montbeton					
119	Colombie' Emile délégué de St-Paul d'Espis					
120	Combelle Elie délégué de Lacour					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Combelles Victor Conseiller général de Molières					
122	Combes Amédée délégué de Lachapelle					
123	Conte Adolphe délégué de Cazals					
124	Correch Maurice Conseiller d'Arrondissement de Langerte					
125	Costes Léon délégué de Puy-lagarde					
126	Cougoureux Joseph Conseiller d'Arrondissement de Villebrunmier					
127	Coulom Aimé délégué de Villebrunmier					
128	Coulom Jean Antoine Conseiller général de Villebrunmier					
129	Courtege Eugène délégué de Montgaillard					
130	Courtiade Edouard délégué de Beaumont					
131	Cousteils Jean délégué de Cayrac					
132	Coustou Georges délégué de Cazes-Mondenard					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent quarante électeurs.

A Montauban , le 20 février 1939

Le Préfet,

F. Lamy

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent quarante
Cent quarante

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

Les Scrutateurs,

[Signature] *Lamondry*
[Signature] *Stavrogu*

4

DÉPARTEMENT
de Tarn-et-Garonne

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 141 à 280 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 6 février et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
141	Dauty Casimir délégué de Montagnudet		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
142	David Louis délégué de Bioule		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
143	Dayrem Edmond délégué de Maubec		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
144	Décaunes Pierre Anatole délégué de Roquecor		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
145	Déjean Didier délégué de Caussade	Mercadier Joel suppléant de Caussade	<i>St.</i>	<i>St.</i>		Déjean est empêché
146	Delassus Pierre délégué de Castera-Bouzet		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
147	Delboulbe Jean délégué de Perville		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
148	Delbreil Louis délégué de Montauban		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
149	Delmas Ernest délégué de Genebrières		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
150	Delpech Antoine délégué de Vaissac		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
151	Delpech Jean délégué de Montauban		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
152	Delpech Jean Joseph délégué de Donzac		<i>St.</i>	<i>St.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
153	Debrieu Paul délégué de Varen		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
154	Delthil Roger conseiller général de Moissac		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
155	Delthil Urbain délégué de Moissac		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
156	Déoux Julien délégué de Grisolles		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
157	Déramond Emile délégué de Septfonds		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
158	Déramond Jean Justin délégué de St. Georges		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
159	Derramond Adrien délégué de Montpezat		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
160	Deskarac François délégué d'Escageaux		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
161	Dintilhac Elie délégué de Castanet		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
162	Dompeyre Jean délégué de Meuzac		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
163	Donnadieu Emile délégué de St. Antonin		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
164	Douredoure Edouard délégué de Boudou		<i>St.</i>	<i>St.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
165	Dubarry Fernand Conseiller d'arrondissement de Larit		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
166	Dubernat Camille délégué de Caumont		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
167	Dubor Georges délégué de Labourgade		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
168	Dubord Edouard délégué de Coutures		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
169	Duchayne Marcel délégué de St Nicolas de la Grue		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
170	Ducom Amédée délégué de St Loup		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
171	Duilhe Adrien délégué d'Auterive		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
172	Dulaut Henri délégué de Montauban		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
173	Dumas Georges conseiller général de Larit		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
174	Dumons Germain délégué de Castelsarrasin		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
175	Dumouch Edouard délégué de Gimet		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
176	Dupont Aristide délégué de Balignac		<i>St.</i>	<i>St.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
177	Dupuy Félix délégué de Glatens		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
178	Dupuy François délégué de Caumont		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
179	Dupuy Louis délégué de Gensac		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
180	Duran Antoine délégué de Moissac		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
181	Duthil Gabriel délégué de Roquecor		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
182	Escroutzailles Paul délégué de Montalzat		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
183	Espeiron Pierre délégué de Montbartier		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
184	Esquerre Jean Marie conseiller d'Arrondissement de Verdun		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
185	Esquie Henri délégué de Reynier		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
186	Falguieres Eugène conseiller d'Arrondissement de Moissac		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
187	Faure Alexis Henri délégué de La Cause		<i>St.</i>	<i>St.</i>		
188	Faure Antoine délégué de Nohic		<i>St.</i>	<i>St.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
189	Faure' Louis délégué de Monclar		St.	St.		
190	Fauret Jean Marie délégué de Beaumont		St.	St.		
191	Flamens Joseph délégué de Castelbarraisin		St.	St.		
192	Flourens Jacques délégué de St Nazaire de Valentan		St.	St.		
193	Fontanie' Louis délégué de Durfort		St.	St.		
194	Forest Amédée délégué de Villemade		St.	St.		
195	Fort Roger délégué de Réalville		St.	St.		
196	Fourcade Jean délégué d'Escatalens		St.	St.		
197	Franceries Jean délégué de Piquecos		St.	St.		
198	Franceries Louis délégué de Moissac		St.	St.		
199	Frauciel Pierre Conseiller d'Arrondissement de Valence		St.	St.		
200	Frayssé Alain délégué de Caylus		St.	St.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
201	Frayssinet Marc Conseiller général de Beaumont		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
202	Gailhouste Louis délégué de Puyharoque		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
203	Garde Jean délégué de Bouillac		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
204	Gardes Albert délégué de St-Vincent		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
205	Garguy Guillaume délégué de Cordes-Tolosannes		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
206	Garric Marcel délégué de Moissac		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
207	Garrigues Jean délégué de Puycornet		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
208	Gayraud Claude délégué de Montauban		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
209	Gazaniol Achille Conseiller d'Arrondissement de Montauban		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
210	Gerin Alfred délégué de Goudourville		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
211	Gibert Léon délégué de Nérpélisse		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
212	Gibrac Adrien délégué de Lizac		<i>HL</i>	<i>HL</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
213	Gineste Paul délégué de Villemade		H.	H.		
214	Ginestet Edouard délégué de Bressols		H.	H.		
215	Girot François délégué de Mas-grenier		H.	H.		
216	Gloris Félix délégué de Pompignan		H.	H.		
217	Gondalma Marcel Conseiller d'Arrondissement de Montech		H.	H.		
218	Gouget Julien délégué de Lafrançaise		H.	H.		
219	Gourques Julien Conseiller général de St Nicolas - d. - la Grave		H.	H.		
220	Gout Edmond délégué de Montauban		H.	H.		
221	Granier Charles Raymond délégué de St Sardos		H.	H.		
222	Granier Henri délégué de Bessens		H.	H.		
223	Granier Léone Conseiller général de Caussade		H.	H.		
224	Granier Georges Conseiller d'Arrondissement de Caylus		H.	H.		
	/					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
225	Guiraud Alpinien délégué de Larrazet		St.	St.		
226	Hébrard Alcide délégué de Dunes		St.	St.		
227	Herman Jean délégué de Golfech		St.	St.		
228	Houard Auguste délégué de Montauban		St.	St.		
229	Hugon Victor délégué de Fandoas		St.	St.		
230	Hyacinthe René délégué de Lauzerte		St.	St.		
231	Issanchou Edouard délégué de Lafrançaise		St.	St.		
232	Issindou Gerrais délégué de Caussade		St.	St.		
233	Joulet Marc délégué de Montaigne		St.	St.		
234	Jammes François délégué d'Albias		St.	St.		
235	Labal Maurice délégué de Lavilledieu		St.	St.		
236	Labayse Daniel délégué de Castelmayran		St.	St.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
237	Laborie Clopaire délégué d'Espinas		St.	St.		
238	Laborie Paul délégué de Cazes-Montenard		St.	St.		
239	Labroue Jean délégué de Savènes		St.	St.		
240	Lacam Henri Conseiller d'Arrondissement de Molières		St.	St.		
241	Lacasagne Antonin délégué des Barthes		St.	St.		
242	Lacoste Alban délégué de Moissac		St.	St.		
243	Lacoste Marc délégué de St Nazaire de Valençane		St.	St.		
244	Lades Pierre délégué de Monclar		St.	St.		
245	Lafage François délégué de Lacourt St Pierre		St.	St.		
246	Lafargue Elie délégué de Montfermier		St.	St.		
247	Lafforgue Auguste délégué de Beaumont		St.	St.		
248	Lafforgue Louis délégué de Mirabel		St.	St.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Lafon François délégué de la Salvetat-Beimont		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
250	Lafon Gabriel délégué de Molières		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
251	Laforgue Firmin délégué de Castelmayran		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
252	Lagard Paul délégué de Lauzerte		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
253	Lagarde Antoine délégué d'Aucamville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
254	Lagarde Edouard délégué de Sérignac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
255	Lalaude Simon délégué de Bruniquel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
256	Lamarque Firmin délégué de Garies		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
257	Lanes Omer délégué de Merles		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
258	Laparra Albert Conseiller général d'Auvillar		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
259	Laparra Jean délégué de Garganvillar		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
260	Lapeyre Célestin délégué de Montain		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
261	Laplace Adrien Conseiller d'Arrondissement de Montauban Est		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
262	Laplume André Conseiller général de Neigrepedine		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
263	Larnaudie Jacques délégué de Finhan		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
264	Larrien Ernest délégué de Cumont		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
265	Larrien Philippe délégué de Montech		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
266	Larroque André délégué de Caussade		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
267	Larroque Etienne délégué de Sauveterre		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
268	Larroque Etienne Conseiller d'Arrondissement de Castelarrain		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
269	Larroque Jean Médard délégué de Lafrançaise	Yrisson Jean suppléant de Lafrançaise	<i>HL</i>	<i>HL</i>		Larroque J. Médard est empêché
270	Larjunies Théophile délégué de Belvèze		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
271	Lasserre Bernard délégué de St. Nicolas		<i>HL</i>	<i>HL</i>		
272	Lasserre Guillaume délégué de Boudou		<i>HL</i>	<i>HL</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent quarante électeurs.

A Montauban

, le 20 février

1939.

Le Préfet,

Laun

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent quarante
Cent quarante

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

Les Scrutateurs,

Thalano
U. a. a.
Regis
Montauban

DÉPARTEMENT
de Tarn-et-Garonne

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 281 à 422 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 6 février et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
281	Loubradou Antonin délégué de Langeste		MB.	MB.		
282	Loupiac Laurent délégué de Buiharque		MB.	MB.		
283	Lugan Jean délégué de Leojac		MB.	MB.		
284	Majorel Etienne délégué de Verdun		MB.	MB.		
285	Maltrat Germain délégué de St Nauphary		MB.	MB.		
286	Manavit Elie délégué de Montauban		MB.	MB.		
287	Marceillac Joseph Conseiller général de Grisolles		MB.	MB.		
288	Marie Gilbert délégué de Parisot		MB.	MB.		
289	Martinet François délégué de Valence		MB.	MB.		
290	Marty Germain délégué de Barry d'Islemaide		MB.	MB.		
291	Masbou Célestin délégué de Caylus		MB.	MB.		
292	Maynard Louis délégué de Sistels		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
293	Maynard Martial délégué d'Angerville		MB.	MB.		
294	Meillon Frédéric délégué de Mansonnville		MB.	MB.		
295	Mercadier Léon délégué de Laqueprie		MB.	MB.		
296	Méric Alfred Jean Léon délégué de Labastide du Temple		MB.	MB.		
297	Méric Camille délégué de Varen		MB.	MB.		
298	Méric Célestin délégué de St. Antonin		MB.	MB.		
299	Méric Ernest délégué de St. Amans de Pellagat		MB.	MB.		
300	Méric Gaston délégué de Castelagrat		MB.	MB.		
301	Messegué Auguste délégué de Garganvillar		MB.	MB.		
302	Millet Vincent délégué de Caussade		MB.	MB.		
303	Miquel Jean Marie délégué de Molieres		MB.	MB.		
304	Miramande Clément délégué de Malause		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
305	Miramont Célestin Conseiller d'Arrondissement de St-Nicolas de la Gar.		MB.	MB.		
306	Miramont Paul délégué de Larrazet		MB.	MB.		
307	Miramont Pierre dit Jules délégué de Labastide du Temple		MB.	MB.		
308	de Monbrison Jacques délégué d'Auvillar		MB.	MB.		
309	Moncouet Gemin délégué de St-Etienne		MB.	MB.		
310	Mondin Bernard délégué de Lamagistère		MB.	MB.		
311	Monestie Clément délégué de Mondlar		MB.	MB.		
312	Monties Louis Conseiller d'Arrondissement de Moissac		MB.	MB.		
313	Mouchet Jean Marie délégué de Mas-Grenier		MB.	MB.		
314	Moura Emile délégué de Moissac		MB.	MB.		
315	Mourgues Philippe délégué de Verfeil		MB.	MB.		
316	Mourrières Aristide délégué de Négrepelise		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
317	Moussaron Jean Marie délégué de Buzgaillan (Laritz)		MB.	MB.		
318	Nègre Justin délégué de Fabas		MB.	MB.		
319	Nonorques Edouard délégué d'Espinas		MB.	MB.		
320	Nory Olivier délégué de Villebrumier		MB.	MB.		
321	Nougayrède Raymond délégué de Montesquieu		MB.	MB.		
322	Oriez Jean délégué de Campsas		MB.	MB.		
323	Oule Clément délégué de Beaumont		MB.	MB.		
324	Paganelle Albert délégué de Miramont		MB.	MB.		
325	Paillet Henri délégué de Caussade		MB.	MB.		
326	Paisseran Etienne délégué de Montauban		MB.	MB.		
327	Pélissier du Rausas Gérard délégué de St. Vincent		MB.	MB.		
328	Pénavaire Urbain délégué de St. Antonin	Pénavaire Urbain suppléant de St. Antonin.	MB.	MB.		Pénavaire empêché

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
329	Pétignot Henri délégué de Bourret		MB.	MB.		
330	Petit Louis délégué de Grisolles		MB.	MB.		
331	Petit Xavier délégué de Montpezat		MB.	MB.		
332	Plantade Ludovic délégué de Bardigues		MB.	MB.		
333	Pomies François délégué de Buzornet		MB.	MB.		
334	Pons Jean Baptiste délégué de Montégut		MB.	MB.		
335	Popis Pierre délégué de Bourret		MB.	MB.		
336	Poutansant Louis Conseiller général de Montauban		MB.	MB.		
337	Pouzols Arnaud délégué de Valence		MB.	MB.		
338	Pratbernon Théodore délégué de St. Antonin		MB.	MB.		
339	Presseg Léopold Conseiller général de Castelnau		MB.	MB.		
340	Pugès Jean Marie délégué de Beaumont		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
341	Pujol Antoine délégué de Le Pin		MB.	MB.		
342	Quinsac Joseph délégué de Valence		MB.	MB.		
343	Ramond Hippolyte délégué de Lacapelle-Livron	Cazes Jean Pierre suppléant Lacapelle-Livron	MB.	MB.		Ramond est empêché
344	Ramond Jean délégué de St. Projet		MB.	MB.		
345	Raynal Edmond délégué de Couffailles		MB.	MB.		
346	Redon Alfred délégué de Castelbarriac		MB.	MB.		
347	Régis Marcel délégué de Bruniquet		MB.	MB.		
348	Ressayre Etienne délégué de Moissac		MB.	MB.		
349	Ressigeac Alphonse délégué de Lafrançaise		MB.	MB.		
350	Ressigeac Pierre délégué de Cazes Mondenard		MB.	MB.		
351	Rey Alfred délégué de Nègrepelisse		MB.	MB.		
352	Rey Jean Marie délégué de Grisolles		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
353	Rivière Albert délégué de Castanet		MB.	MB.		
354	Rodolause Roger délégué de Caylus		MB.	MB.		
355	Roques Henri délégué de Causade		MB.	MB.		
356	Roques Urbain Conseiller Général de Mondar		MB.	MB.		
357	Roudès Mathieu délégué de Pompignan		MB.	MB.		
358	Roujean Maurice délégué d'Arques		MB.	MB.		
359	Roumiquié Jules délégué de Bioule		MB.	MB.		
360	Rouquette Elie délégué de Ginals		MB.	MB.		
361	Rous Jean Louis délégué de Caylus		MB.	MB.		
362	Roux Jean délégué de Montech		MB.	MB.		
363	Sabatier Jean Marie délégué de Montels		MB.	MB.		
364	Sabatier Louis délégué de Réalville		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
365	Sahuc Cyprien délégué de Labarthe		MB.	MB.		
366	Sahuc Valentin délégué de Lafrangise		MB.	MB.		
367	Saintemarie Frédéric délégué de Lizac		MB.	MB.		
368	Saint-Romas Alfred délégué de Vazerac		MB.	MB.		
369	Salat André délégué de Beaumont		MB.	MB.		
370	Salericille Antonin délégué de Bouloc		MB.	MB.		
371	Sapet Emmanuel délégué de Castelbagnat		MB.	MB.		
372	Sarny Emile délégué de Lafrangise		MB.	MB.		
373	Sarny Remy délégué de Septfonds		MB.	MB.		
374	Sarremejeanne Louis délégué de Loze		MB.	MB.		
375	Sartre Antoine délégué de Vigueron		MB.	MB.		
376	Saumate Julien délégué de St-Nauphary		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
377	Seigneur Casimir délégué de Verilhac lescou		MB.	MB.		
378	Serres Pierre Conseiller d'Arrondissement de Castelnaudary					
379	Serres Théophile Conseiller d'Arrondissement de Lafrancise		MB.	MB.		
380	de Séverac Guy délégué de St Etienne de Palumot		MB.	MB.		
381	Simard François délégué de St Amant du Bech		MB.	MB.		
382	Sirac Maurice délégué de Montbeton		MB.	MB.		
383	Solomiac Urbain délégué de Septfonds		MB.	MB.		
384	Soubrie Jacques Ernest délégué de Vazerac		MB.	MB.		
385	Soulie Firmin délégué de Corbarieu		MB.	MB.		
386	Souloumiac Urbain Conseiller d'Arrondissement de Nègrepelisse		MB.	MB.		
387	Soupa Germain délégué de Montalzat	Méravilles Jean Pierre suppl. Montalzat	MB.	MB.		Soupa cor- euyéche
388	Soussirac Désiré délégué de Reynies		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
389	Tabert Edouard délégué de la Sabretas-Belmontet		MB.	MB.		
390	Targuebayre Germain délégué de Laguerpie		MB.	MB.		
391	Tausiac Jean Marie délégué de Marignac		MB.	MB.		
392	Tenaud Jean Julien délégué d'Aurillac		MB.	MB.		
393	Terrade Alexandre délégué de Brassac		MB.	MB.		
394	Teulieres Léon délégué de Caussade		MB.	MB.		
395	Tissédre Etienne délégué de St Michel		MB.	MB.		
396	Touge Jean Marie Conseiller d'Arrondissement de Beaumont		MB.	MB.		
397	Tournayre Eugène délégué de St Michel		MB.	MB.		
398	Tournie Henri délégué de Montauban		MB.	MB.		
399	Tournie Hugues délégué de Bouillac		MB.	MB.		
400	Tourrettes Cyrille délégué de Larit		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
401	Tregan Jean délégué de Touffailles		MB.	MB.		
402	Trepout Eugène délégué de Sérignac		MB.	MB.		
403	Vacquie' Alphonse délégué de Varennes		MB.	MB.		
404	Valade Abel délégué de St Antonin		MB.	MB.		
405	Valmary Henri délégué de Mirabel		MB.	MB.		
406	Vayssie' Jean Marie délégué de Mouillac		MB.	MB.		
407	Vayssières François délégué de Canals		MB.	MB.		
408	Vayssières Jean délégué de Lamothe Capserille		MB.	MB.		
409	Vedeilhe' Valentin délégué de Feneyrols		MB.	MB.		
410	Verdier Cyprien délégué d'Orgueil		MB.	MB.		
411	Veyriac Alphonse conseiller général de Montauban		MB.	MB.		
412	Viatge' Louis conseiller d'Arrondissement de Monclar		MB.	MB.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
413	Vidaillac Firmin délégué de Caylus		MB.	MB.		
414	Vidal François délégué de Puylagarde		MB.	MB.		
415	Vidal Ludovic Joseph délégué de Fauroux		MB.	MB.		
416	Vignardou Gustave délégué de Montricou	Soulie' Fernand suppléant de Montricou	MB.	MB.		M. Vignardou est empêché
417	Vignolles Mathieu délégué de St Sardos		MB.	MB.		
418	Vigouroux Sébastien délégué de Valeilles		MB.	MB.		
419	Viguie' Marcelin délégué de Laroubt St Pierre		MB.	MB.		
420	Viguiet Ulysse délégué de Verfeil		MB.	MB.		
421	Villemur Jean Paul Elie délégué de Gramont		MB.	MB.		
422	Alric Lucien délégué de Verlhac-Lescau		MB.	MB.		délégué élu à Ferrer à la suite du refus d'un titulaire

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent quarante deux électeurs.

A Montauban

, le 20 février

1938

Le Préfet,

L. a. e.

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent quarante un émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
cent quarante un _____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

J. Lantier
J. Lantier

Les Scrutateurs,

M. Bory
Pom. J. de
J. M.
M. Bory
Pom. J. de

DEPARTEMENT
DE
TARN-ET-GARONNE

~~CANTON~~

ÉLECTIONS Sénatoriale

du 24 février

1939.

COMMUNE D 1^{ère} Section

Section de vote d 1^{er} Tour de scrutin

La présente feuille de pointage a été arrêtée par nous, scrutateurs,

SAVOIR :

M.	Pressacq	68	Suffrages.
M.	Rogues	37	d°
M.	Bordavis	16	d°
M.	Laurent	18	d°
M.			d°
M.	Bulletin Blanc	1	d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°

A Montauban, le 24 février 1939.

(Signature des scrutateurs.)

[illegible]

DEPARTEMENT
DE
TARN-ET-GARONNE
CANTON

ÉLECTIONS Sénatoriale

du 24 février 1937

COMMUNE DE 2^e Section

Section de vote et 1^{er} Tour de scrutin

La présente feuille de pointage a été arrêtée par nous, scrutateurs,

SAVOIR :

M.	Pessecq Yv.	40	Suffrages.
M.	Roques Urbain	37	d°
M.	Laurent	18	d°
M.	Bordouies	15	d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°
M.			d°

A Montauban, le 24 février 1937.

(Signature des scrutateurs.)

Labrousse
Régis
Laurin

~~CANTON~~

Senatorial

193 f

~~COMMUNE D~~

~~Section de vote d~~

La présente feuille de pointage a été arrêtée par nous, scrutateurs,

Suffrages.

 $d^0 \lesssim 3$

d^o
d^o 19

d⁰
d⁰ / 3

d^o
d^o 76

 d° d^o d^0 d^0 d^o d^0 d^od^o d^0 d⁹d^e

d

A Montauban

Lawlor

DEPARTEMENT
DE
TARN-ET-GARONNE

CANTON

ÉLECTIONS *Sénatoriale*

du 24 février

1935.

COMMUNE D *1^{ère} Section*~~Section de vote d~~ *2^e Tour de scrutin*

La présente feuille de pointage a été arrêtée par nous, scrutateurs,

SAVOIR :

M. <i>Pruney</i>	<i>78</i>	Suffrages.
M. <i>Roque</i>	<i>47</i>	d ^o
M. <i>Laurent</i>	<i>11</i>	d ^o
M. <i>Bordain</i>	<i>1</i>	d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M. <i>Bulletin blanc</i>	<i>3</i>	d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o
M.		d ^o

A *Montauban*, le 24 février 1935.

(Signature des scrutateurs.)

franz. *Roque* *Laurent* *Bordain*

[illegible]

10
DEPARTEMENT
DE
TARN-ET-GARONNE
CANTON

ÉLECTIONS *Sénatoriale*

du 24 février 1935.

COMMUNE D 2^e section

Section de vote d 2^e Tour de scrutin

La présente feuille de pointage a été arrêtée par nous, scrutateurs,

SAVOIR :

M.	<i>Pessucq Léo</i>	24	Suffrages.
M.	<i>Roques Urbain</i>	49	d ^o
M.	<i>Laurent</i>	16	d ^o
M.	<i>Bordaries</i>	1	d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o
M.			d ^o

A Montauban, le 24 février 1935.

(Signature des scrutateurs.)

Régis

Thalauz

Chahel

Montauban

[illegible][illegible]

~~CANTON~~

du 24 février 1939.

~~Section de vote d~~ 2^e Tour de scrutin

SAVOIR :

[illegible]

A Montauban, le 24 février 1939.

(Signature des scrutateurs.)

Bony
 y. M.
 Bon. J.
 1897

